

Les prépositions, révélateurs de polysémie nominale

À terre vs par terre

Song-Nim Kwon-Pak

Introduction

Avant d'aborder la question de la polysémie, souligne G. Kleiber (communication personnelle), il faut d'abord étudier le *sens*. Si le problème de polysémie continue à être un sujet qui suscite un débat passionnant, c'est probablement parce que, comme dit ce dernier, le débat sur la nature du sens reste encore largement ouvert :

“Une des impasses actuelles de la sémantique consiste précisément, comme le note I. Tamba [1988, p. 35], dans son «incapacité à définir le sens linguistique dans l'absolu et uniformément»” [Kleiber, 1997, p. 10].

G. Kleiber [1996a], P. Cadiot, B. Habert [1997] et B. Victorri, C. Fuchs [1996] nous laissent mesurer que le débat actuel sur la polysémie a lieu en gros autour de deux thèmes :

— Expliquer les différents sens d'un polysème au moyen d'un principe ou d'une règle générale de dérivation, au lieu de multiplier d'une manière incontrôlée le nombre de sens pour une même unité lexicale donnée ;

— Aborder les problèmes de délimitation et de reconnaissance du fait polysémique.

Il n'est pas question d'entrer ici dans un débat sur ces problèmes complexes. L'objectif de ce travail, qui s'inscrit dans une recherche plus vaste sur l'opposition entre *par terre* et *à terre* [Kwon-Pak, 1997] est de montrer que, d'une part, le mot “terre” relève véritablement de la polysémie et que, d'autre part, les prépositions sont révélateurs de la polysémie du mot “terre”.

1. La polysémie est-elle un phénomène universel ?

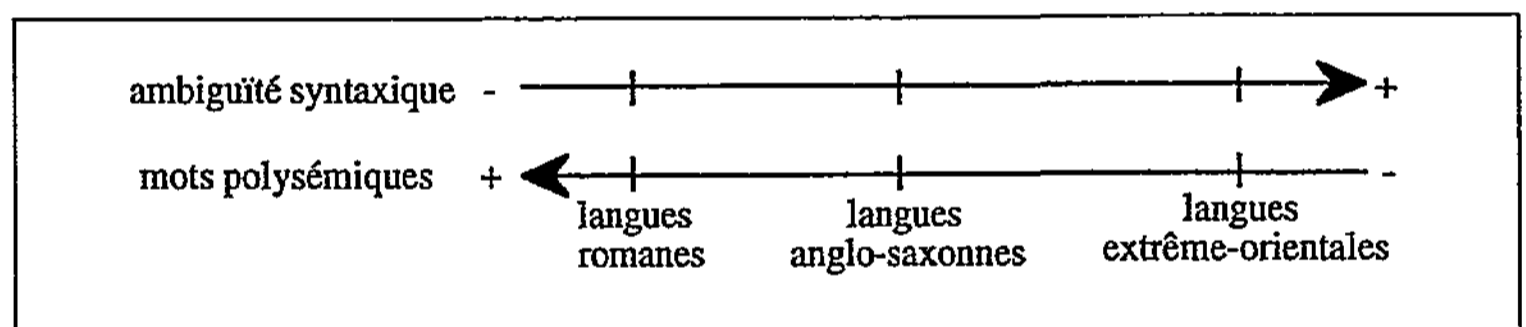
En répondant à cette question, nous essaierons de justifier le fait que “terre” est un mot polysème.

Dans la littérature actuelle, bien que l’on tienne compte des particularités de chaque langue et de chaque culture, le désir de croire en l’universalité du phénomène de polysémie semble être assez répandu :

“La polysémie n’est bien sûr pas spécifique du français. Toutes les langues sont concernées, mais chacune à sa façon, si l’on peut dire” [Victorri, Fuchs, 1996, p. 14].

Cependant, un rapide essai de traduction entre diverses langues suffit pour constater que, non seulement le problème de la polysémie varie d’une langue à l’autre, mais encore que, dans certaines langues, ce phénomène n’est quasiment pas observable. En gros, nous pouvons constater que l’ambiguïté syntaxique et la polysémie des mots sont inversement proportionnelles. À savoir que plus une langue est ambiguë syntaxiquement, moins elle comporte de mots polysémiques, et *vice versa*.

Nous pouvons ainsi établir un schéma :



Les langues romanes comme le français qui ont une structure syntaxique claire comportent plus de mots polysémiques par rapport aux autres langues, en l’occurrence ici les langues anglo-saxonnes comme l’anglais et l’allemand, ou les langues extrêmes-orientales comme le japonais et le coréen.

Par exemple, dans toutes les catégories grammaticales de la langue coréenne, nous pouvons souligner l’absence quasi totale du phénomène de polysémie. Pour justifier cette affirmation, il nous semble nécessaire de tirer au clair ce que nous entendons par *polysémie* et établir ensuite une liste qui oppose les exemples français à leurs traductions en coréen.

Étant donné l’ampleur de l’opération qui risque de nous écartier de notre principal objectif, nous nous contenterons simplement de proposer dans la deuxième partie de cet article une liste d’opposition entre les divers sens du mot “terre” et ses correspondants en coréen. Ceci montrera le fait que chaque sens du mot “terre” polysémique est associé aux différents signifiants en coréen et que la polysémie peut ne pas être un phénomène aussi universel que nous aurions envie de le croire.

Tout ceci bien entendu dépend de la position théorique choisie. En ce qui nous concerne, nous nous rangeons plutôt du côté des référentialistes pour qui le mot polysémique serait le même mot employé pour des types de référents différents¹.

Qu'est-ce donc que la "terre" ?

La définition dans les dictionnaires du mot *terre* montrera qu'en effet "ce sont les mots les plus communs qui s'impliquent dans les structures polysémiques" [Tracy, 1997, p. 66]. "Terre", ce mot tellement proche de notre vie de tous les jours que nous n'y pensons même pas, nous demande une réflexion sur sa vraie identité.

¹Pour avoir un aperçu de la divergence théorique à ce sujet, voir notamment le n° 113 de «Langue française» et G. Kleiber [1995, 1996a, 1996b, 1997].

2. Définition du mot «terre» dans les dictionnaires

Le mot *terre*, en diachronie, a connu l'enrichissement des listes d'emplois, avec l'évolution des moyens de transport, du mode de vie et des sciences, etc. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* le mot *terre* (v. 1050) est issu du latin "terra, v. 980" avec, au départ, deux principaux sens qui indiquent "le monde où vit l'humanité" et "le sol sur lequel nous marchons ; sur lequel sont construites les habitations et qui nourrit les végétaux". Entre 11^e siècle et 16^e siècle où la terre devient un quasi-nom propre en tant que planète, la liste d'emplois s'allonge.

Le *Petit Robert* regroupe cette longue liste en trois grandes entrées. Pour faciliter la comparaison, nous inscrivons la traduction en coréen à la fin de chaque sous-entrée en gras² : ceci nous permettra de mettre en évidence non seulement non universalité du phénomène de polysémie mais également "terre" en français est un mot incontestablement polysémique.

I. L'élément solide qui supporte les êtres vivants et leurs ouvrages, et où poussent les végétaux.

1° Toute surface sur laquelle l'homme, les animaux se tiennent et marchent (ttang).

2° Matière qui forme la couche superficielle de la croûte terrestre (heug).

3° *Spécialt.* L'élément où poussent les végétaux ; étendue de cet élément (to-ji).

4° Étendue limitée, bornée, de surfaces cultivables, considérée comme objet de possession (so-yu-ji).

5° Vaste étendue de la surface solide du globe (ji-yeog, ji-dae).

6° LA TERRE, LES TERRES, opposée(s) à un autre élément : à la mer, aux eaux, ou limitées par elles (yug-ji, mut, dae-ryug).

7° La croûte terrestre (considérée dans son ensemble ou dans un lieu déterminé) (ji-pyo, ji-myeon).

8° *Électr.* Le sol, considéré comme ayant un potentiel électrique égal à zéro (absence de correspondant).

II. Le milieu où vit l'humanité, dans son ensemble ; notre monde.

²Transcription du "Hangeul" (l'écriture coréenne) que nous employons ici est celle du Ministère de l'Éducation Nationale de la Corée du Sud.

1° L'ensemble de tous les lieux où l'homme peut aller (avant les voyages spatiaux), considérés à l'échelle humaine (se-gye).

2° Le milieu où vit l'humanité, considéré d'une manière abstraite et générale (se-sang, hyeon-se, i-seung).

3° Notre monde considéré comme un astre, un corps sphérique (ji-gu).

III.

1° *Philo. et Sc., Techn.* Matière, substance particulière extraite du sol ou considérée comme caractéristique de l'élément solide de notre globe (dans l'ancienne science). Δ L'un des quatre éléments, chez Empédocle, Aristote et dans la science médiévale. *Anc. chim.* L'un des principes ou éléments constitutifs de toutes les substances. Δ *Chim. mod.* TERRES RARES : oxydes métalliques, à propriétés très voisines, existant en proportion variable dans des minerais disséminés, rarement en quantité suffisante pour être exploitables. - *Par ext.* Les métaux correspondant à ces oxydes (de n° at. 57 à 71). *Le lanthane, l'euporium, le terbium sont des terres rares* (to-yang, ji-jir, TERRES RARES : hi-to-ryu weon-so).

2° Se dit de diverses matières pulvérulentes dans la composition desquelles entre généralement l'argile, et qui servent à fabriquer des objets (jeom-to, char-heug).

En somme, la terre sur la terre, la terre sous la terre..., grâce à ses multiples sens, la terre est partout.

3. Prépositions, révélateurs de la polysémie nominale

3. 1. Rapide aperçu sur *par terre* vs *à terre* dans les travaux antérieurs

Dans la littérature, l'idée répandue au sujet de ces deux expressions consiste à dire qu'il n'existe quasiment pas de différence d'usage entre elles (cf. notamment G. Gougenheim et M. Grevisse). Mais notre analyse a démontré que ces deux expressions ne pouvaient pas s'employer librement. Si tout de même on a l'impression que *par terre* peut remplacer *à terre*, suscitant ainsi l'intuition de non-différence entre les deux expressions, c'est simplement parce que notre mode de vie de continentaux favorise l'emploi de *par terre*. Le changement de situation fait ressortir ce fait. Ainsi, si nous devions tous vivre un jour dans le monde aquatique par exemple, l'usage de *à terre* pourrait être plus fréquent que *par terre*.

Nous ne présenterons pas ici l'ensemble de notre travail à ce sujet, nous allons simplement focaliser notre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas tout à fait des mêmes *terres* derrière chacune de ces deux prépositions, *par* et *à*.

3. 2. PAR-spatial vs À-spatial

Ces deux prépositions sont habituellement définies par les linguistes (cf. G. Gougenheim, E. Spang-Hanssen, W. von Wartburg, P. Zumthor, M. Grevisse, P. Cadiot, C. Vandeloise, etc.) d'une façon suivante :

— Quel que soit son objet prépositionnel, la préposition *à* renvoie à l'image spatiale prototypique d'un point dans l'espace, sans considération de surface, ni de volume, tandis que *par* indique le lieu d'une façon peu précise, mais avec l'idée de surface et de volume ;

— La préposition *à* indique le lieu où l'on est ou le lieu où l'on va³, tandis que *par* désigne essentiellement le passage en un lieu ou un déplacement de direction imprécise à l'intérieur même d'un lieu.

En d'autres termes, même si nous ne recourons pas à l'affirmation de Bissell cité par E. Spang-Hanssen [1963, p. 233], une quasi-impossibilité de l'alternance de ces deux prépositions au sens spatial s'avère évidente :

“marquant une idée d'étendue, *par* ne constitue d'alternance avec aucune autre préposition. Dans le cas où son emploi est exclu, on mettra par exemple *partout + dans, en ou à*” (Bissell cité par Spang-Hanssen [1963, p. 233]).

Nous voici enfin devant un dilemme : s'agissant du même objet prépositionnel, comment les deux expressions *par terre* et *à terre* peuvent-elles s'employer librement ? Est-ce bien, pour ces deux expressions, des mêmes terres dont il s'agit ?

3. 3. Par terre vs à terre : quelles terres ?

Nous avons examiné ces deux expressions autour des quatre traits pertinents qui sont les suivants :

- Relation verticale entre la cible et le site⁴ ;
- Relation horizontale entre la cible et le site ;
- Nature de la localisation entre la cible et le site ;
- Approche prototypique.

3. 3. 1. — Relation verticale entre la cible et le site

Deux types de relations verticales, *dynamique* et *statique*, ainsi que deux types de relations verticales dynamiques, *vers la direction positive* et *vers la direction négative*⁵ ont été considérés.

— Les exemples suivants illustrent la relation verticale dynamique vers la direction négative entre la cible et le site.

³Cadiot parlera d'un mouvement d'“approche”, d'“afférence”, ou encore d'une visée “prospective” en rappelant Guillaume, Cervoni, Pottier et Moignet, [Cadiot, 1993, p. 86].

⁴Termes de C. Vandeloise : il appelle “cible” l'objet à localiser et “site” l'objet de référence [1986, p. 34].

⁵C. Vandeloise appelle “positive” la direction du ciel, et “négative” celle de la terre.

- (1) *Sans faire attention, il a fait tomber son petit frère par terre/ ?à terre.*
 (2) *Pascal est tombé par terre/ ??à terre de saisissement.*
 (3) *On pouvait la souiller, la jeter à terre/ (?)par terre, la tuer : elle gagnerait quand même.*
 (4) *Il a laissé tomber son porte-monnaie par terre/à terre.*

Le fil conducteur pour l'analyse de ces cas de figure, est la notion d'intentionnalité de l'agent par rapport au mouvement.

À la suite de l'analyse approfondie, deux points ont été remarqués : premièrement, des exemples qui suscitent la lecture non intentionnelle favorisent l'expression *par terre*, alors que *à terre* est approprié pour des exemples qui suscitent la lecture intentionnelle. Deuxièmement, pour l'expression *par terre*, *terre* est perçu avec l'idée de matière physique et bidimensionnelle, tandis que *à terre* rend l'image d'une terre plutôt abstraite/générale : *terre* devient dans ce cas le lieu qui implique l'idée d'une défaite ou d'une soumission.

Dans les trois premiers exemples, l'absence et la présence de l'intentionnalité étant marquées d'une façon manifeste, les deux expressions sont difficilement commutables. En ce qui concerne le dernier exemple, bien que les deux expressions *par terre* et *à terre* entrent dans le paradigme de l'une et de l'autre, il ne s'agit pas ici tout à fait de la même lecture. Dans cet exemple *par terre* conviendrait mieux quand il s'agit d'une simple négligence de la part de l'agent, tandis que *à terre* correspondrait plutôt aux cas où l'acte de *laisser tomber* est intentionnel. *À terre* nécessitant habituellement plus de contexte pour être compris⁶, on peut donc imaginer une scène de ce genre : des policiers effectuent une rafle dans un bar, un garçon essaie de se débarrasser de son porte-monnaie où se cache l'objet de son vol : par peur d'être arrêté, il laisserait tomber son porte-monnaie à terre (volontairement).

— Examinons à présent un exemple qui illustre la relation verticale dynamique vers le sens positif entre la cible et le site :

- (5) *Il a ramassé une cravate par terre/à terre.*

Dans ce mouvement, *par terre* code, semble-t-il, une relation du type situationnel, et, *à terre* une relation anaphorique⁷ : une *cravate à terre* serait encore en usage et se trouverait accidentellement sur le sol (d'une habitation), mais une *cravate par terre* apparaîtrait dans notre esprit plutôt comme une cravate abandonnée (jetée) quelque part dans la rue.

— Quant aux exemples suivants, ils indiquent la relation verticale statique entre la cible et le site.

- (6a) *Là-haut, le plafond forêt, par terre la moquette gazon, un animal rampant y rencontrerait beaucoup d'obstacles : un peignoir, la ceinture du peignoir...*

⁶Notamment, E. Spang-Hanssen [1963] et P. Cadiot [1989] s'accordent sur le fait que les prépositions dites incolores (comme "à" et "de") sont plus susceptibles de catalyser l'information pertinente du contexte.

⁷"Avec les prépositions incolores, la relation est de type anaphorique (anaphore associative), avec les prépositions sémantique, elle s'effectue par le biais d'une indexation sur la situation (deixis)" [Cadiot, 1992]. Ainsi, «du bois à brûler» est du bois préparé pour cet usage, alors que, comme on nous l'enseignait à la communale, Bernard Palissy n'avait bientôt plus à disposition que «du bois pour brûler» !" [id.].

(6b) *Un jeune homme se tient, un genou à terre, dans une attitude de chevalier.*

Pour ce cas de figure, les points suivants sont à souligner :

1° Dans la construction de *N+par terre* : ce sont les objets plus ou moins explicitement énumérés en quantité qui sont mis en valeur, ainsi que leur répartition sur le sol, ce qui permet une mise en relief de la bidimensionnalité de "par terre" Et cette construction code l'image concrète ;

2° La construction de *N+à terre* : c'est une construction qui code l'image abstraite, impliquant l'idée de soumission, comme dans *deux fidèles à terre*, ou l'image d'une attitude stéréotypique qui mobilise une connaissance extralinguistique, comme dans l'exemple (6b) *un genou à terre*.

3. 3. 2. — Relation horizontale entre la cible et le site

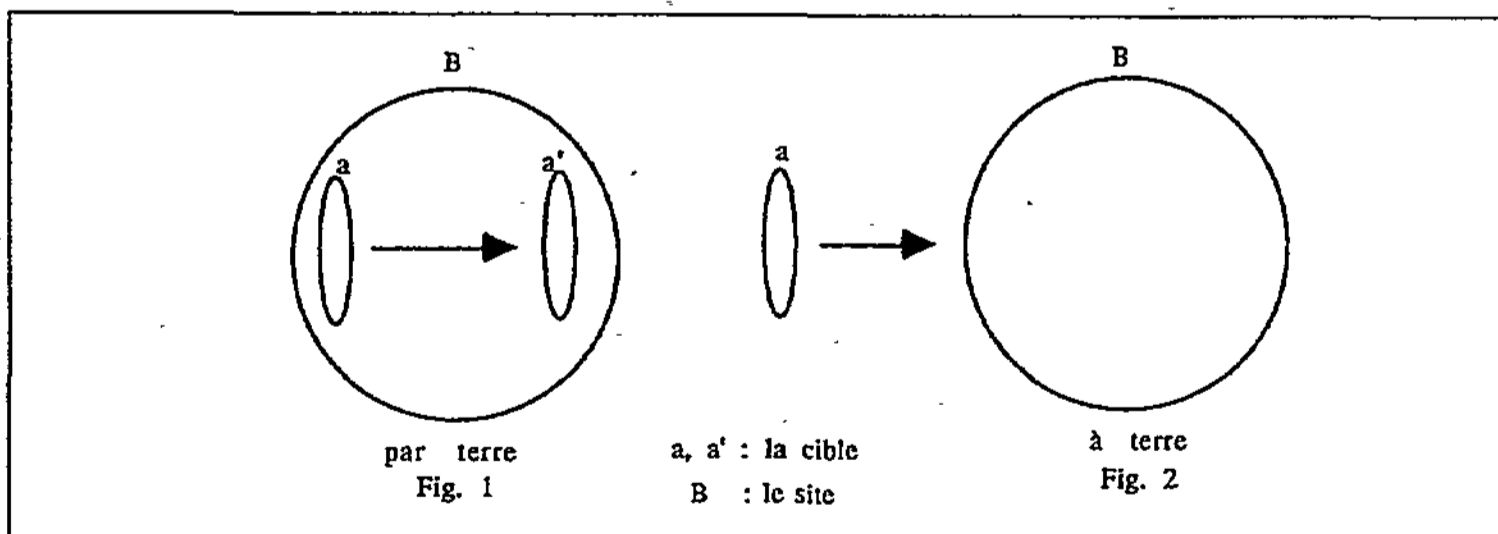
Dans le cadre de cette relation spatiale horizontale, les deux expressions ne sont pas interchangeables.

(7) *Il s'est roulé par terre/ *à terre.*

(8) *(Le commandant s'adressant aux marins) Ce soir, vous avez l'autorisation d'aller à terre/ *par terre.*

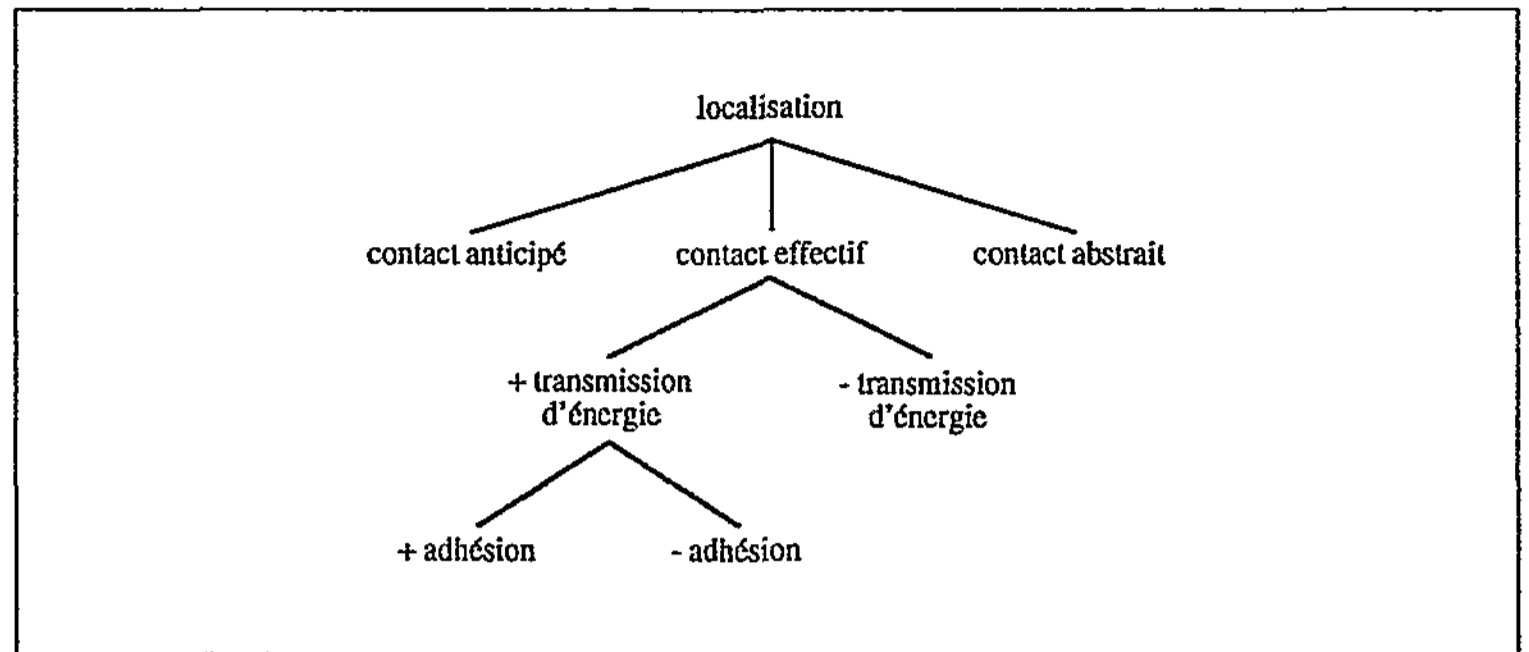
La relation horizontale que réalise *à terre* entre deux mondes, maritime et terrestre, se décrit dans le cadre du *principe d'anticipation* de Vandeloise [1987, 1993] selon lequel "une préposition peut localiser la cible par rapport à son but comme elle le ferait s'il était déjà atteint".

Par terre réalise dans ce cas une *relation horizontale parallèle* entre la cible et le site (la terre) tandis que *à terre* réalise une *relation horizontale directionnelle*. Les figures 1 et 2 ci-dessous illustrent cette opposition :



3. 3. 3. — Nature de la localisation entre la cible et le site

En nous appuyant amplement sur les travaux de R. S. Jackendoff [1990] et C. Vandeloise [1986, 1993], nous avons hiérarchisé différentes catégories de la localisation :



Cette opération nous a permis de constater que le contact effectif entre la cible et le site devient un des principaux traits caractéristiques pour la préposition *par*, alors que la préposition *à* souligne plutôt l'absence du contact réel entre deux termes. Pour cette raison, nous examinerons ici quelques exemples qui illustrent le contact d'une grande densité entre la cible et le site :

- (9) *Les noix de coco... qu'on faisait éclater par terre/ *à terre.*
 (10) *Le régleur écrasait par terre/ *à terre sa cigarette inachevée.*
 (11) *Les chevaux arrachent les herbes par terre/ *à terre.*

Ces exemples illustrent que pour le contact d'une grande densité, *par terre* est plus approprié.

Certes, le contact entre la cible et le site se réalise au niveau de la partie extrême, superficielle, de la croûte terrestre, mais cette fois l'image de la terre est saisie en bloc, à savoir que toute *la famille de la terre* au sens physique fait corps avec la partie superficielle de cette dernière, d'où la possibilité d'avoir un contact d'une grande densité.

3.3.4. — Approche prototypique

L'approche prototypique nous a permis de saisir plus clairement l'ensemble des aspects de deux expressions *par terre* et *à terre*. À la différence de *par terre* qui, malgré la diversité des supports référentiels, passe pour ne représenter qu'une seule image (une étendue du sol circonscrite notamment par le champ visuel du locuteur), *à terre* apparaissait plutôt ambigu (*à terre* vs *en mer*, *à terre* vs *à cheval*, *à terre* par rapport à un *niveau plus élevé*, etc.). Étant donné l'objectif de ce travail qui consiste à déterminer quel sens du mot "terre" est impliqué dans chaque exemple, nous allons simplement étudier un autre type d'exemples qui n'ont pas été considérés jusqu'ici.

- (12) *Je m'amusais par terre/ *à terre, avec des souliers dont je faisais un train.*
 (13) *Les enfants faisaient le dessin par terre/à terre.*

Dans ces deux exemples, *par terre* devient un champ d'activité impliquant également l'idée de relation horizontale entre la cible et le site. Dans l'exemple (13), *Les enfants faisaient le dessin par terre* met l'accent sur le dessin réalisé sur le sol, tandis que dans *Les enfants faisaient le dessin à terre*, c'est la position des enfants qui est mise en relief : ils étaient contre la terre, allongé sur le sol, etc. Ce qui nous permet de confirmer à nouveau l'opposition *par terre-image concrète/à terre-image abstraite*.

En somme, un rapide parcours de notre travail qui consiste à décrire la différence entre les deux expressions, *par terre* et *à terre* nous mène vers une conclusion suivante : pour l'expression *par terre*, *terre* est perçu avec l'idée de matière physique et bidimensionnelle, donc concret, tandis que *à terre* rend l'image d'une terre plutôt abstraite et symbolique : *terre* devient dans ce cas le lieu qui représente un niveau bas s'opposant ainsi à un niveau plus élevé, ce qui expliquerait probablement pourquoi *à terre* implique l'idée d'une défaite ou d'une soumission.

En nous reportant, une fois notre analyse faite, au dictionnaire *Petit Robert*, nous pouvons également constater que *à terre* implique plutôt l'image de la terre définie dans les rubriques I. 1° et I. 6° du *Petit Robert*, alors que la "terre" dans *par terre* connote plutôt l'image décrite dans les rubriques I. 1°, I. 2° et I. 3°.

Dans ces deux expressions, il ne s'agit donc pas des mêmes terres, ce qui nous laisse conclure que les prépositions sont des révélateurs de la polysémie nominale.

(Université de Strasbourg II)

Bibliographie

CADIOT (P.)

1989, "Dimensions de la préposition", *Travaux de linguistique et de philologie*, XXVII, p. 57-74.1992, "Vers une réduction cognitive de la préposition", p. 239-253, in *Épistémologie et cognition* (colloque de Cerisy), C. Andler et al., éd., Liège, Mardaga.1993, "De et deux de ses concurrents : avec et à", *Langages*, n° 110, p. 68-106.

CADIOT (P.), HABERT (B.)

1997, "Aux sources de la polysémie nominale", *Langue française*, n° 113, p. 3-11.

CADIOT (P.), NEMO (F.)

1997, "Pour une sémiogénèse du nom", *Langue française*, n° 113, p. 24-34.

JACKENDOFF (R. S.)

1990, *Semantic Structures*, Cambridge, MIT Press.

KLEIBER (G.)

1995, "Polysémie, transferts de sens et métonymie intégrée", *Folia Linguistica*, XXIX/1-2, p. 105-132.1996a, "Chronique : à propos d'Euralex '94 ou quelques remarques *sens dessus dessous* sur la sémantique lexicale actuelle", *Scolia*, n° 9, p. 155-173.1996b, "Cognition, sémantique et facettes : une «histoire» de livres et de... romans", p. 219-231, in *Les Formes du sens*, G. Kleiber et M. Riegel, éd., Louvain-la-neuve, Duculot.1997, "Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ?", *Langages*, n° 127, p. 9-37.

KWON-PAK (S.-N.)

1997, *Les Prépositions spatiales : sur quelques emplois de PAR*, Thèse de Doctorat, Université de Strasbourg II.

SPANG-HANSSSEN (E.)

1963, *Les Prépositions incolores du français moderne*, Copenhague, Aarhus-Stiftbogtrykkerie.

TAMBA (I.)

1988, *La Sémantique*, Paris, PUF.

TRACY (L.)

1997, "La Clé du mystère : mettre le référent à sa place", *Langue française*, n° 113, p. 66-78.

VANDELOISE (C.)

1986, *L'Espace en français : sémantique des prépositions spatiales*, Paris, Seuil.1987, "La préposition à et le principe d'anticipation", *Langue française*, n° 76, p. 77-111.1993, "La préposition à pâlit-elle derrière *toucher* ?", *Langages*, n° 110, p. 107-127.

VICTORRI (B.), FUCHS (C.)

1996, *La Polysémie*, Paris, Hermès.